

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2009

Présents:

Messieurs ZOUTE, BUISSE, VALLIN, DECALONNE, DELBROUCQ, FROISSANT, BARBE, CHIAREL, DUBOIS, LEUILLETTE (arrivé à 20h12), LEPERS, MERLIN, POILLOT, RONDOUX,

Mesdames MELI, BRASIER, LEFROU, MOTTE, PEREIRA, SAILLIOT, TURBELIN, VANBAELINGHEM

Absents excusés:

Monsieur DENNIN procuration Monsieur ZOUTE

Absent : Néant

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur David VALLIN

Modification de l'ordre du jour :

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'approbation du nouvel ordre du jour

Le compte rendu de la séance du 25 Juin 2009 est adopté à l'unanimité.

Décisions:

- Partie musicale de la manifestation du 8 Novembre 2009 : Groupe « EVASION »
- Séjour voile/camping Prés du Hem : ENM
- Location salle pour un concours : CDG59
- Assurance des défibrillateurs : AXA
- Assurance du véhicule Renault Trafic : AXA
- Entretien du chauffage des bâtiments communaux : Ets J RAGOT
- Médecine préventive des agents communaux : CDG59
- Assistance téléphonique, maintenance du matériel et suivi du logiciel pour le système de gestion des activités périscolaires : OEM Terminals et Smart Objects

Subvention exceptionnelle Union Nationale des Combattants UNC et UNC - AFN :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 970 € à l'association Union Nationale des Combattants UNC et UNC - AFN pour l'achat d'un drapeau aux couleurs de CHERENG.

Approuvé à l'unanimité

Décision modificative :

Monsieur Jean-Louis BUISSÉ propose d'approuver les virements de crédits suivants :

Chapitre 67 Article 673 Titres annulés sur exercices antérieurs + 27 500.00 €

Chapitre 011 Article 61521 Entretien de terrains - 10 000.00 €

Article 6156 Maintenance - 10 000.00 €

Article 611 Contrats de prestations de services avec des entreprises - 7 500.00 €

Proposition votée à l'unanimité

Modification statutaire du SIMERE:

Monsieur le Maire expose que la Commune de Chéreng appartient au Syndicat Métropolitain des Réseaux de Transports et de Distribution d'Energies (SIMERE).

La Commune de BONDUES a demandé son intégration à ce syndicat. Cependant, toutes les villes adhérentes doivent être consultées et transmettre leur avis sur la modification du périmètre syndical qu'une nouvelle adhésion implique.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Approuvé à l'unanimité

Délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire explique que l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales a été modifié et qu'il convient de modifier la délibération en date du 16 Mars 2008 lui déléguant la totalité des compétences prévues dans cet article.

Monsieur Jean-Louis BUISSÉ donne lecture de la délibération pour déléguer à Monsieur le Maire les attributions modifiées du Conseil Municipal reprises à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Proposition votée à l'unanimité

Tarifs pour les non adhérents au club des aînés :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération en date du 25/06/2009, il a été décidé de fixer pour les non adhérents du Club des Aînés leur participation à la récupération des frais de transports, de restauration et de visites. Aussi, dans le cadre de la sortie à la « Ferme des Michettes » à COUCY LE CHATEAU la participation est fixée à 27.50 €.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Accueil de loisirs 2009 :

Pendant les vacances scolaires de l'année 2009 plusieurs Accueils de Loisirs seront organisés de la façon suivante :

- Accueil d'Automne du 26 Octobre au 4 Novembre 2009 soit 8 jours
- Accueil de Noël du 21 au 31 Décembre 2009 soit 8 jours

La participation des familles, en fonction des ressources, reste inchangée.

Monsieur David VALLIN donne lecture de la délibération

Proposition votée à l'unanimité

Accueils de Loisirs 2009 : Recrutement :

Pour la mise en place des accueils de loisirs 2009 du mercredi et des vacances scolaires, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, pour ces besoins saisonniers, des agents non titulaires pour l'encadrement des enfants.

Monsieur David VALLIN donne lecture de la délibération

Accueil d'automne du 26 Octobre au 4 Novembre 2009

- 1 poste au grade d'adjoint d'animation de 1ère classe faisant fonction de directeur adjoint
- 11 postes au grade d'adjoint d'animation de 2ème classe faisant fonction d'animateur

Accueil de noël du 21 au 31 Décembre 2009

- 1 poste au grade d'adjoint d'animation de 1ère classe faisant fonction de directeur adjoint
- 11 postes au grade d'adjoint d'animation de 2ème classe faisant fonction d'animateur

Proposition votée à l'unanimité

Plan de Continuité d'Activité (PCA) :

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est une démarche anticipatrice. Il a pour but de se préparer en vue de maintenir les activités indispensables à la gestion de crise tout en protégeant les personnels exposés en phase pandémique. Ce plan détaillé, respecte les principes fondamentaux suivants :

- la limitation des risques de contagion ;
- le maintien de la capacité des services communaux à faire face à la crise ;
- la protection des acteurs communaux de la crise.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Tarifs Cimetière prix concessions et divers :

Les conditions d'admission et d'achat de terrain au Cimetière Communal ont été fixées par délibération en date du 21 Octobre 2004. Cependant, il convient d'ajouter un tarif pour les concessions cinquantenaires possédant un caveau.

Ainsi, le tarif pour une concession cinquantenaire est fixé de la façon suivante :

- caveau obligatoire
- 522 euros pour 1 ou 2 personnes
- prix majoré de 50 % pour une superposition, soit 783 euros
- majoration de 550 euros pour une concession équipée d'un caveau

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Tarifs sortie à COLOGNE et MONSCHAU:

Dans le cadre de l'organisation d'une sortie à COLOGNE et MONSCHAU, il convient de déterminer la participation. Il est proposé au conseil de fixer la participation à 28 euros par personne.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Modification du PLU: Extension de l'indice « b » sur certaines zones UG et AUCm:

Par délibération n° 09 C 0106 du 17 avril 2009, le conseil de communauté a décidé de procéder à une modification du plan local d'urbanisme portant adaptation du règlement par l'extension de l'indice « b » sur certaines zones UG et AUCm du PLU en vue de maîtriser l'implantation du commerce de détail (76 communes sont concernées).

Avis sur le projet:
Vote pour: 23
Vote contre: 0
Abstention: 0

Questions diverses et informations :

- * Monsieur le Maire donne les informations suivantes :
- CHERENG est mis à l'honneur dans le magasine d'information du Centre de Gestion du Nord pour sa collaboration avec le CDG59 lors de la création du site Internet.
- L'Appel d'Offres de LMCU pour les travaux d'assainissement vient d'être lancé : si tout se déroule correctement, les travaux devraient donc commencés début 2010.
 - Le 3 Octobre les Gendarmeries de Cysoing et Baisieux seront inaugurées.
- Le survol actuel de CHERENG par des avions est dû à la modification des couloirs aériens pendant la maintenance d'un radar : la fin des travaux est prévu pour le 02/10/2009.
 - A partir du 17/10, le Club de Peinture organise une exposition de peinture à l'ERP
- Le 18/10 à 16h00 un concert (Harmonie de la Police) aura lieu à la salle V. PROVO pour le 160^{ème} anniversaire de l'Harmonie Municipale
- * Monsieur David VALLIN donne les informations suivantes :
 - Les Accueils de Loisirs de Loisirs de cet été se sont bien déroulés avec plus de 460 inscriptions
 - Lors du séjour en Bretagne du 15 au 29 Juillet 2009, seul le temps a été à déplorer
 - Les effectifs des Accueils de Loisirs du mercredi sont en hausse depuis la rentrée : les objectifs CAF sont remplis
- * Madame Odette MELI donne les informations suivantes :
- Un voyage aux Antilles est organisé du 12 au 23/01/2009 : les renseignement sont à demandés au secrétariat de la Mairie.
- * Monsieur Benoît LEPERS donne les informations suivantes :
- Le Bulletin Municipal sera distribué par les élus les 16/10 après-midi et 17/10 matin, il met à l'honneur le personnel communal.
- * Monsieur DECALONNE donne les informations suivantes :
 - Une date pour la mise à l'honneur de deux sportifs (Pétanque et Foot) sera prochainement retenue
 - Un rendez-vous est fixé le 3/10 pour étudier l'organisation du prochain Téléthon
 - Toutes les places de braderie du 11/10 sont vendues
 - Le nouveau curé est arrivé : il se nomme Père NICOLAS

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question soulevée, la séance est levée.

Le Maire

P. ZOUTE